# SUR LE TERRAIN le secteur des Planches en Montagne (suite) la circonvallation au Sud

#### PRÉAMBULE.

Cet article fait suite à celui présenté dans le Bulletin n° 19 du printemps 1999 (pages 25-29) et concerne l'étude détaillée, au Sud du village des Planches, de la zone comprise :

- entre le canyon du ruisseau La Senge, à l'Ouest,
- et les gorges Malvaux, dans la vallée de la Saine, à l'Est.

Nous attachons une grande importance à cette zone, car les nombreux vestiges visibles sur le terrain prouvent que César avait compris l'intérêt stratégique de l'endroit.

Suite à la décision de Vercingétorix de renvoyer sa cavalerie, dans les premiers jours du siège, les cavaliers, cela ne fait aucun doute pour personne, ont quitté l'oppidum par le Sud.

Trois sorties étaient possibles, qui ont pu être utilisées simultanément, dans la mesure où ces voies étaient encore libres.

- le Morillon et la vie de la Serre, à l'Ouest.
- le col du Gyps et la vie du Four, au centre.
- les Planches-en-Montagne et l'ancienne route de Foncine, à l'Est.

Ces trois voies conduisaient rapidement dans le large vallon du Grandvaux, où les cavaliers pouvaient facilement se regrouper avant de rejoindre Bibracte et se disperser ensuite dans leurs cités respectives.

Suite à ce départ, et en ayant appris l'objectif, César a pu imaginer plusieurs scénarios :

- soit l'armée de secours reviendrait par la route du Nord,
  où la cavalerie de Vercingétorix l'avait attaqué avant de se retrancher dans Alésia.
- soit elle reviendrait par la route du Sud, par laquelle les cavaliers venaient de s'enfuir.
- soit, enfin, l'armée de secours pouvait se scinder en deux parties, de façon à pouvoir attaquer à la fois au Nord et au Sud.

Dans l'incertitude, César était obligé de se prémunir de tous les côtés.

Parmi les trois voies envisageables au Sud de l'oppidum, César avait dû remarquer, pensons-nous, que la voie des Planches présentait, pour une attaque gauloise, des avantages par rapport aux deux autres.

- les Gaulois pouvaient installer leur camp autour du Lac à la Dame, à 3 kilomètres seulement de l'entrée de l'oppidum située entre Montagne Ronde et Petits Epinois;
- depuis le Lac à la Dame, les hauteurs qui dominent la cuvette des Planches sont très facilement accessibles;
- l'armée de secours en possession de ces hauteurs, les Gaulois assiégés installés sur la Montagne Ronde, il eût été facile, vu la configuration du terrain, aux deux forces gauloises de faire leur jonction dans le no man's land de la plaine de Montliboz.

Pour contrer une telle éventualité, César ne pouvait se satisfaire d'une circonvallation en position très défavorable au pied de la côte. Il ne pouvait qu'occuper les hauteurs situées dans le prolongement de la côte Malvaux.

#### SITUATION DE LA ZONE ÉTUDIÉE.

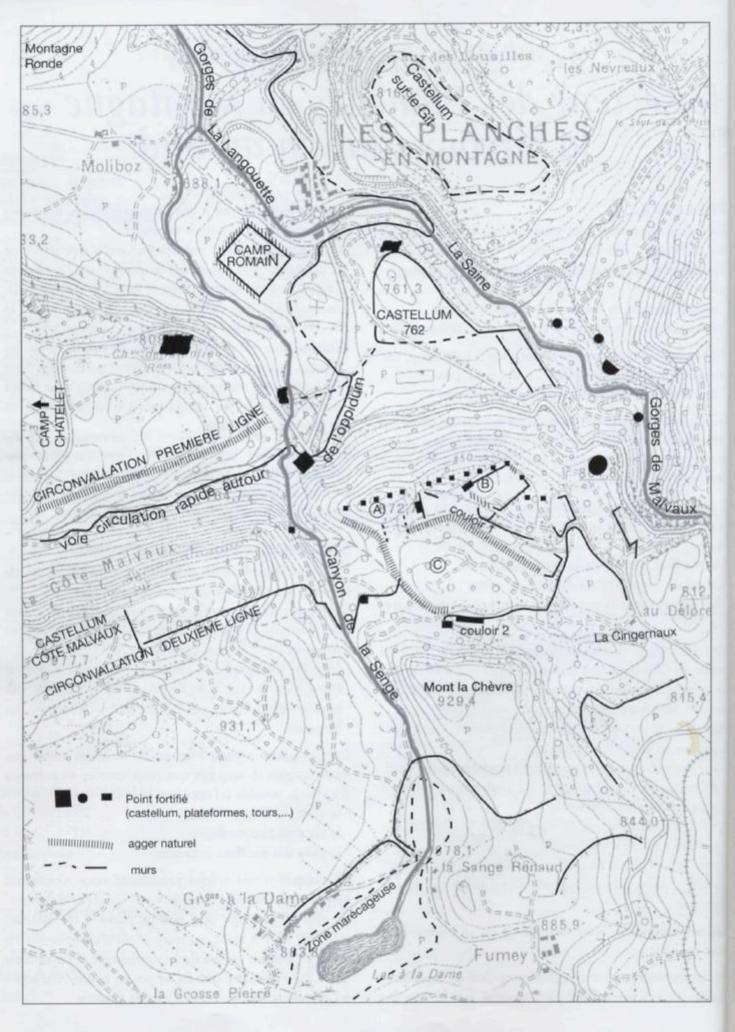
Pour bien situer la zone et faciliter la compréhension de l'exposé, nous avons établi deux documents.

- une carte de l'ensemble du secteur, au Sud du village des Planches (échelle approximative : 1/11000 - agrandissement de l'ancienne carte au 1/20000 -
- un profil topographique depuis la Montagne Ronde au Nord jusqu'au Lac à la Dame au Sud. (L'échelle des hauteurs est multipliée par 2,5 par rapport à l'échelle des longueurs).

Ces documents mettent bien en évidence les zones que nous trouvons chaque fois que nous sommes en présence d'un accès possible à l'oppidum.

- la zone de contrevallation.
- la zone de circonvallation.
- la zone des positions avancées.

Par rapport à nos articles précédents, nous remplaçons l'appellation «défenses avancées» par «positions avancées». En effet, il ne s'agit pas, le plus souvent, de défenses qu'il faut tenir à tout prix, mais plutôt d'un ensemble de positions établies en vue de la surveillance et du contrôle d'une zone avancée, afin de ne pas se laisser surprendre à l'improviste sur les réelles lignes de défense.



PF

LA Noi déc

Rap

- le Su d' - le

Dar lign du

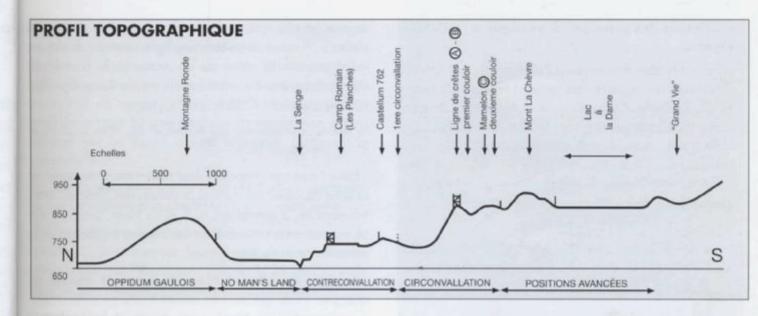
env du Au

sort l'ex gau

de cas

dire ner dét

A-tles



#### LA ZONE DE CONTREVALLATION.

Nous ne nous y attarderons pas, car elle a été suffisamment décrite dans le Bulletin n° 19 du printemps 1999.

Rappelons simplement que nous trouvons dans cette zone :

- le petit camp rectangulaire d'environ 3 hectares, situé au Sud-Ouest du village des Planches, à environ 740 m. d'altitude.
- le castellum 762, au Sud-Est du village.

#### LA ZONE DE CIRCONVALLATION.

Dans le Bulletin précédent, nous avons vu que la première ligne de circonvallation s'appuyait, à l'Ouest, sur le talus du ruisseau qui court au pied de la côte Malvaux. Elle enveloppait le camp important du Châtelet et le castellum du Château de la Folie.

Au voisinage du confluent de ce ruisseau avec la Senge, nous avions signalé l'existence d'un petit castellum, à la sortie des gorges, en rive droite. Nous signalons aujourd'hui l'existence d'un deuxième petit castellum, cette fois en rive gauche de la Senge, et environ à 250 m. en aval.

A partir de ce deuxième castellum, on relève des vestiges de mur, en direction du point coté 729, et au delà, vers le castellum 762. Il est curieux de constater que le castellum 762 est ouvert au Sud, alors que, plus à l'Est, un mur de direction Est-Ouest s'interrompt bizarrement. Nous imaginerions volontiers que ce mur interrompu ou partiellement détruit faisait partie de la première ligne de circonvallation.

A-t-il été détruit lorsque apparut la nécessité d'inclure dans les lignes les hauteurs au Sud ?

Les Romains ont-ils alors préféré étendre la surface de cantonnement, et la protéger à l'Est, côté Saine, par une levée de terre doublée d'un mur ?

Il est bien difficile de connaître la réponse.

La circonvallation, au bas de la côte, étant pratiquement abandonnée, il fallait installer une deuxième ligne sur les hauteurs. Bien que l'ensemble du système soit assez complexe, nous pensons en avoir identifié les grandes lignes.

#### Description topographique, du Nord au Sud :

- la ligne de crêtes, surplombant la cuvette des Planches de 150 m. (deux mamelons, que nous appellerons A et B, culminent, aux environs de 870/880 m)
- un premier couloir, très étroit dans sa partie orientale, s'évasant, au centre, au Sud de A et B (la cote du couloir est d'environ 845 m)
- un troisième mamelon, C, beaucoup plus large que les deux précédents, qui culmine également vers 880 m
- un deuxième couloir, également étroit, montant de 845 m.
  à l'Est, jusqu'à 860 m. au col, avant de descendre vers la Senge.
- le deuxième couloir est bordé, au sud, par le Mont la Chèvre, qui culmine à 930 m. Le flanc Nord du Mont est très abrupt, alors que son flanc Sud descend beaucoup plus mollement vers le Lac à la Dame.

Les deux couloirs débouchent, à l'Est, dans une grande prairie, d'altitude moyenne 840 m., au Nord de la ferme «les Cingernaux».

# Description des principaux vestiges à caractère militaire.

- L'élément le plus marquant est l'ouvrage de très grosses dimensions qui ceinture vers le Nord une grande partie de la prairie des Cingernaux. A la hauteur du premier couloir, l'ouvrage pénètre dans le bois, en montant, et va rejoindre le flanc Nord du deuxième couloir, pour s'achever au col (alt. 860 m.). Il faut signaler, en certains points caractéristiques, le renforcement de l'ouvrage par des redoutes, aux changements de direction et à son extrémité en particulier.

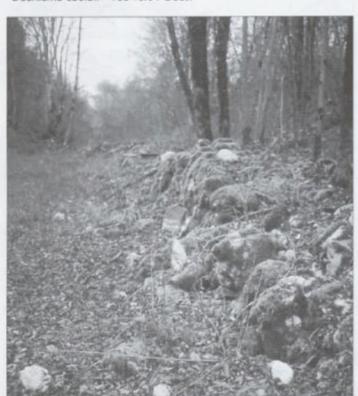
Cet ouvrage à caractère très défensif, constitue ce que nous avons toujours considéré, partout ailleurs, comme une deuxième ligne de circonvallation.

 L'ouvrage est interrompu au col pour laisser ouvert le passage en direction du Lac à la Dame, principale source de ravitaillement en eau pour l'ensemble du secteur.

A l'Ouest du col, à la cote de 850 m. environ, on retrouve un mur de moindre importance, barrant le thalweg qui descend à la Senge.

Ce mur se poursuit vers le Sud-Ouest jusqu'à la falaise du canyon de la Senge. Il se termine juste en face du mur qui,

"Deuxième couloir" Vue vers l'Ouest



en rive gauche, couvre l'ensemble des crêtes de la côte Malvaux. Il existe donc bien une ligne continue de circonvallation entre la vallée de la Lemme (à la hauteur du Moulin des truites Bleues) et la vallée de la Saine, ligne qui se situe à environ 1750 m. de l'oppidum.

Se reporter éventuellement aux Bulletins n° 16, 1996, p. 20-25, et n° 17, 1997, p. 12-19.

- Entre l'ouvrage important dont nous venons de parler, et la ligne de crêtes qui domine la cuvette des Planches, nous trouvons les 3 mamelons A, B et C. Nous avons là tout un ensemble où stationnaient les troupes en charge de la surveillance du secteur.
- La ligne de crêtes A-B semble avoir été équipée de quelques tours, qui, tout en assurant une certaine protection du secteur au Nord, permettaient probablement de communiquer par signaux avec les troupes installées aussi bien dans la cuvette des Planches que sur les crêtes de l'Ouest (côte Malvaux) ou du Nord (Sur-le-Gît, Cuiard).
- Un cantonnement était certainement installé sur la moitié Sud du mamelon B, sur une surface d'environ 1 hectare et 1/2. La surface, relativement carrée et assez plane, est bordée, côté Sud-Est, par un mur important. Ce mur se

"Deuxième couloir" Vue vers l'Est



poursuit, côté Nord-Est, sur environ 25 m., et se termine par une structure en pierres, à base circulaire, de 3 m. de diamètre et d'environ 1 m. de haut. On devine à cet endroit les traces d'un vieux sentier suivant sensiblement une courbe de niveau. Le côté Sud-Ouest est également bordé par un mur sur une vingtaine de mètres, mur qui est prolongé par un agger naturel important, dominant le couloir au Sud.

Signalons encore une porte, à l'angle Sud du cantonnement et les vestiges d'une redoute (?) à l'angle Ouest.

- Plusieurs terrains de cantonnement sont repérables sur le mamelon C, généralement desservis par de vieux chemins cartographiés sur l'ancienne carte au 1/20 000 mm, mais qui ne le sont plus sur la nouvelle carte au 1/25 000 mm.

En un endroit au moins, nous avons pu constater qu'il s'agissait de chemins très sérieusement aménagés.

- Un autre cantonnement paraît probable dans la petite prairie qui s'étend immédiatement au Nord de la grande prairie des Cingernaux. Entre ce cantonnement et celui du mamelon B, il y a deux buttes dont les sommets montrent sans aucun doute des traces d'aménagement (nivellement du sommet, probabilité de tours).
- Au coin Sud-Est du mamelon A, on trouve des substructures importantes, vestiges de fortifications qui semblent avoir eu pour objectif de fermer le couloir à l'Ouest et de constituer une nasse.

Entre A et C, on trouve plusieurs murs de dimensions modestes orientés sensiblement Nord-Sud et de nombreux tas de pierres du genre tumulus : serait-ce une petite nécropole ?

- En bordure Est de l'ensemble A B C et de la prairie des Cingernaux, nous rencontrons l'ancienne route des Planches à Foncine. nous pensons que le tracé de cette voie est très ancien : la liaison principale entre la cuvette des Planches et les hauteurs se faisait certainement par là à l'époque du siège d'Alésia.

Entre cette route et le fond de la vallée de la Saine, nous avons relevé au moins trois vestiges importants qui participent à la fermeture de la deuxième ligne de circonvallation sur la rive gauche de la Saine.

Deux promontoires ont été aménagés en postes d'observation et de surveillance :

- le premier à la cote 810 m., entre l'ancienne et la



Promontoire cote 810 - Vue vers le Nord-Ouest

nouvelle route, endroit d'où l'on a - en l'absence de feuilles! - une très belle vue en enfilade sur toute la vallée de la Saine et le secteur de la Ferme des Prés de Crans, au Nord du village des Planches.

- Le deuxième, beaucoup plus bas, à la cote de 750 m. environ. Il domine directement la rivière d'une vingtaine de mètres. On y accède par un très beau sentier, cartographié sur le 1/20 000m, non sur le 1/25 000m, qui part du grand tournant de l'ancienne route les Planches-Foncine, en dessous de la route actuelle.

Le promontoire se trouve au premier virage en épingle à cheveux qu'on trouve en descendant.

Ce sentier se poursuit jusqu'à la rivière; le long de la rive gauche, on peut revenir jusqu'au village des Planches par un chemin qui a été carrossable dans des temps anciens mais qui ne l'est plus aujourd'hui.

On trouve également, sur la rive droite de la Saine, des vestiges de plates-formes qui assurent la fermeture de la vallée et la continuité du dispositif de circonvallation. Nous y reviendrons éventuellement dans le cadre d'une étude détaillée du castellum «Sur-le-Gît» et du secteur «les Nevreaux».

Le troisième vestige est constitué par un mur, en bordure Est de l'ancienne route, et au Sud du premier promontoire. Ce mur ferme un petit thalweg qui descend à la Saine.

#### LA ZONE DES POSITIONS AVANCÉES.

Outre la question de la surveillance et du contrôle d'une zone avancée, indispensable à qui ne veut pas se laisser surprendre, il y avait, dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, des raisons supplémentaires pour aménager des positions avancées.

Il était nécessaire de contrôler et de protéger les abords du Lac à la Dame, qui constituait la principale, pour ne pas dire la seule ressource en eau pour les troupes installées sur les hauteurs.

De plus, on peut penser que la vallée du Grandvaux pouvait constituer pour les Romains une source de ravitaillement en blé et fourrage à une distance relativement proche de leurs positions.

Il ne nous paraît donc pas anormal de trouver un mur important qui ceinture, au Nord, l'ensemble du Lac et du marécage qui lui fait suite à l'aval. On peut supposer que, voici deux mille ans, le lac était beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui.

Nous avons eu l'occasion de dire que les hauteurs A, B, C étaient facilement accessibles à partir du Lac à la Dame.

Par le chemin suivant la vallée de la Senge, à l'Ouest du Mont *la Chèvre*, il n'y a pratiquement pas de dénivelée entre le lac et l'accès au mamelon C.

Cet accès paraît avoir été laissé ouvert probablement pour faciliter les corvées d'eau, le mur autour du Lac fermait l'entrée du canyon de la Senge et assurait ainsi la fermeture du secteur.

Nous avons cartographié deux autres tronçons de murs importants qui semblent s'intégrer parfaitement dans l'ensemble du système de contrôle de la zone :

- le mur situé le plus à l'Est ferme un vallon qui permettait de rejoindre assez facilement le deuxième couloir, au Sud de C.
- le mur plus en avant vers le Sud, associé aux mamelons de la Sange Renaud, tout en protégeant l'espace apparemment libre au Nord permettait la surveillance de la voie principale (la «Grande Vie») qui dessert l'ensemble du Grandvaux.

En guise de conclusion, ne pourrait-on pas poser la question : le Grandvaux actuel ne serait-il pas le cœur de l'ancien pays mandubien ?

J.BERGER, avril 2000.

